

Décision

Générale

colonial

Décision n° 557 DU 26 AVRIL 1966 :

n° 557

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 avril 1966

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro
1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Hua Van Moi, employé à la Compagnie des Messageries Maritimes, de nationalité françaisé, demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir deux appaîtements faisant partie d'un immeuble sis à Djibouti, plateau du Serpent, lot n° 193, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 92, au nom de la Compagnie Européenne Immobilière et Commerciale (ex Compagnie de l'Afrique Orientale).